VILLE DE
POUSSAN

Bulletin d'Information Municipal

7 - Décembre 2022

www.ville-poussan.fr / blog.ville-poussan.fr / www.facebook.com/villedepoussan/

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,
chers concitoyens

Les fêtes de fin d'année approchent, les rues s'illuminent, la magie de Noël a fait briller les yeux des petits et des grands lors du marché, de la parade et scintille dans les vitrines de nos commerçants.

Dans un contexte sanitaire, économique et financier qui complexifie la réalisation de toutes les actions, **nous faisons des choix**, nous adaptons notre feuille de route en **priorisant certains investissements** : rénovation des Halles, aménagement de la rue Marcel Palat, de l'avenue de la Gare, du Peyrou et du Giradou, création d'un parc de loisirs et de détente aux Baux, de l'Espace Saint Roch au Jardin des Frères qui mêlera projets sociaux et culturels et qui permettra à toutes les générations de profiter de ce lieu emblématique de notre Ville, création de logements sociaux pour les séniors, d'espace de vie et de jardins partagés à la cave coopérative, rénovation de l'école des Baux et création d'une nouvelle cantine, d'un Comité Citoyen, embellissement et verdissement de notre ville.

Nous faisons surtout un **choix fort** pour continuer de répondre aux besoins d'**accompagnement de la famille et des habitants à tous les âges de la vie**, de lien **social** et de **solidarité**, mais aussi de **préservation de notre cadre de vie** et de **transition écologique** de notre territoire.

Avec l'équipe municipale, les agents communaux et toutes les forces vives qui nous entourent : associations, commerçants, habitants sur des projets participatifs, avec les **valeurs fortes** que nous portons **dans nos actions**, et avec vos nombreuses remarques et réconfortants soutiens, nous avons toujours autant d'enthousiasme et de **détermination** à faire vivre et à transformer Poussan pour le bien-être de chacune et chacun, avec beaucoup d'espoir pour l'avenir.
Car, si la période que nous vivons n'est pas simple, le dialogue permanent grâce auquel nous parvenons à agir ici tous ensemble reste le plus grand des atouts pour relever ces nombreux défis, mieux vivre ensemble au quotidien et accompagner les prochaines générations.

2022 s'achève et 2023 s'ouvre à nous !
Nos marges financières sont étroites et pour 2023 la situation ne va pas aller en s'améliorant avec la crise énergétique et l'inflation lourde qui pèse sur nos ressources nous obligera à **agir en responsabilité**. Chacun de nous, habitants, agents et élus doit en être conscient dans ces missions au quotidien comme dans ses attentes.

En début d'année, nous allons tous formulé des voeux de santé, de réussite et de bonheur à nos familles, à nos amis, à nos proches. Nous allons prendre de **nouvelles résolutions** en nous retournant sur l'année écoulée et en nous promettant que l'année à venir sera marquée des enseignements de la précédente. **En 2023**, je souhaite que nous maintenions le cap de la **qualité des prestations rendues à la population** et que nous soyons tous engagés dans la **dynamique de projets**, dans laquelle nous sommes rentrés. Notre mission est de rendre chaque année, notre Ville plus belle, mieux équipée et plus agréable à vivre. C'est pour cela que nous œuvront main dans la main, élus et agents avec un **seul objectif** commun celui de rendre un **service public de qualité aux Poussannais**.
Avec l'équipe municipale, je vous invite à regarder vers l'avenir de manière résolue, guidés par notre projet de ville et par nos convictions, qui visent à faire de Poussan, une ville qui bouge.

Avec l'ensemble des élus municipaux et des agents de la collectivité, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes, en espérant avoir l'opportunité de vous rencontrer et d'échanger avec vous lors de **la cérémonie des vœux** qui se déroulera **le vendredi 20 janvier au gymnase des Baux**.

Florence Sanchez,
Maire de Poussan,
Vice-Présidente de Sète
agglopôle méditerranée

Bulletin d'Information Municipal de la ville de Poussan - N° 7 - 2022

Directrice de la publication
Florence Sanchez, Maire de Poussan

Comité de rédaction
Les élus du groupe majoritaire

Conception, réalisation, photos
Service Communication de la Ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
Tél. : 04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

Impression
JF Impression - Montpellier
Impression avec encres végétales sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement

Page 4
Brèves

Page 6
La ville propre et plus sereine

Page 7
La ville et ses associations

Page 8
La ville épanouissante

Page 10
Suivi de projets

Page 12
La ville verte

Page 16
Ville citoyenne

Page 18
La parole à...

Page 20
La ville en travaux

Page 22
La ville solidaire

Page 28
La ville culturelle

Page 32
La ville festive

Page 30
La ville et l'agglo
État-civil

Page 31
Tribune libre

Page 32
Calendrier des festivités

Annuaire des services

Accueil
Standard : Tél. 04 67 78 20 03 - mairie@poussan.fr
Accueil de la Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

État-civil
Tél. 04 67 78 99 53 - etat.civil@poussan.fr

Secrétariat du Maire et des Élus
Tél. 04 67 18 35 96 - mairie@poussan.fr

Urbanisme, cadastre
Tél. 04 67 78 99 54 - urbanisme@poussan.fr
Accueil public et téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 12h

Encombrants
Sur inscription à l'accueil de la Mairie

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Tél. 04 67 18 35 91 - ccas@poussan.fr
Accueil public sur RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

PÔLE VIE LOCALE

Culture, Patrimoine, Numérique
Tél. 04 67 78 99 56
p.peron@poussan.fr

Festivités, Protocole, Gestion des salles
Tél. 04 67 18 35 95 / 06 81 31 48 24
moyens.generaux@poussan.fr

Communication
06 02 05 24 97
l.braissant@poussan.fr

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Guichet Unique
Tél. 04 67 18 24 85 - guichet.unique@poussan.fr
Inscription, réservation et paiement : cantine scolaire, ALP, ALSH, stages, séjours, classes de découvertes.
Lundi et vendredi : 7h30 à 12h30
Mardi : 8h30 à 11h30 - 14h30 à 16h30
Mercredi : 7h30 à 11h30 - 15h30 à 18h30
Jeudi : 8h30 à 11h30 - 15h30 à 18h30

Accueil de Loisirs
ALP des Baux : tél. 04 67 18 13 38 - alp@poussan.fr
ALP Véronique Hébert : tél. 06 79 71 27 21 - alpvh@poussan.fr
Centre de loisirs ALE : tél. 06 49 52 65 61 - clsh@poussan.fr
Club Ados : tél. 06 02 05 45 20 - espace.jeunes@poussan.fr

Police Municipale
Tél. 04 67 53 23 80 - Portable 06 83 41 48 09 / 06 45 27 64 30
Du lundi au samedi de 8h à 20h
policemunicipale@poussan.fr
Gendarmerie
7j/7 - 24h/24 - Tél. 17

Rentrée scolaire 2022-2023

Le temps d'un dernier bisou à maman ou à papa et nos jeunes écoliers Poussannais ont retrouvé le chemin de la classe. Les élus étaient présents sur les différentes écoles pour accueillir les enfants et souhaiter une belle rentrée à tous. En fin de matinée, Madame le Maire et Mme Reboul, Adjointe au Scolaire, ont souhaité la bienvenue aux élèves de CP dans leurs nouvelles écoles avec la traditionnelle distribution des kits de rentrée composés d'une trousse et de crayons de couleur.

#NonAuHarcèlement au Collège Via Domitia

Le 10 novembre, dans le cadre de la journée Nationale contre le harcèlement, Mme le Maire et M. Morgo, Conseiller Départemental, étaient au côté de Mme la Rectrice lors de sa visite au Collège Via Domitia afin de découvrir le travail mis en place par les élèves, les enseignants et l'association ASTREE sur le projet Phare « Attentifs aux autres » : ateliers, concours d'affiches, ouvrages au CDI, engagement des élèves en tant qu'ambassadeurs & confidents, adultes référents. Le but est de s'engager pour les autres, aider, et apporter des outils et des savoir-faire pour agir. Bravo pour cette mobilisation qui doit permettre une prise de conscience de tous et permettre aux élèves de suivre une scolarité dans un environnement bienveillant.

Couverture de la zone blanche

Dans le cadre de la Loi n° 2015-990 du 6 août 2015, l'Etat a demandé aux opérateurs téléphoniques de couvrir toutes les zones blanches avant fin 2025. En 2021, l'opérateur Bouygues a sollicité la Ville en proposant deux lieux d'implatation le clocher de l'église et le cimetière afin de couvrir la zone blanche du centre-ville en complément des 6 antennes existantes sur le territoire communal (2 ZA des Trouyaux, 2 au Giradou, 1 lieu-dit la Deveze, 1 au complexe sportif). Une implantation plus à l'extérieur de la ville a été demandée par la Municipalité, mais les contraintes sur l'alimentation électrique et la puissance des antennes ne l'ont pas permis. Le futur cimetière a été retenu comme le site le plus adapté techniquement : en périphérie, à des distances réglementaires des habitations, peu visible lors des différents angles de vue des photomontages. L'antenne en forme de tube vert, au lieu d'un treillis métallique, s'intègrera davantage. Au niveau des expositions aux champs électromagnétiques, tous les projets sont validés par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) et l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) qui réalisent des mesures avant et après installation. Au niveau financier, la Commune percevra une redevance d'occupation du domaine public. Si refus de la collectivité il y avait eu, Bouygues disposait de deux autres solutions dans le domaine privé avec des antennes implantées plus près des habitations, des nuisances visuelles plus importantes et sans redevance pour la commune.

Accueil du Pélé VTT 2022

Le Pélé VTT est une association catholique qui organise des camps en VTT à destination des ados de 11-15 ans. Dès le mois de mars, l'équipe technique du Pélé s'est rendue à Poussan afin de caler l'organisation. Samedi 20 août, en début d'après-midi, les adultes et une trentaine de lycéens sont arrivés pour installer le camp. Le périple des jeunes cyclistes, commencé à Nissan-les-Ensérune, se terminait le lendemain à la Cathédrale de Maguelone après 4 étapes. En plus du vélo, les jeunes participent, chaque soir, à des jeux, des défis, des veillées... En fin d'après-midi, Madame le Maire, M. Dauga, Adjoint aux Sports et M. Bernabeu, Adjoint au Patrimoine et à la Culture, venaient saluer les 130 jeunes participants ainsi que les responsables, religieux et laïques. Une belle expérience d'efforts, de partage et d'amitié pour tous ces jeunes, à laquelle la Municipalité de Poussan a participé avec beaucoup de plaisir.

MLIJ, Ville de Poussan et Gendarmerie auprès de nos jeunes

Dans le cadre du partenariat entre la Ville et la MLIJ le mercredi 16 novembre 18 jeunes du territoire ont été accueillis en Mairie et ont pu découvrir les différents métiers liés à la Gendarmerie : perspectives de carrières, présentation de l'après-école pour les affectations, vie en caserne, différences entre la Gendarmerie et la Police Nationale, contraintes du métier, témoignage du peloton autoroutier de Poussan... En espérant que cela puisse susciter des vocations !

Un ouvrage sur le patrimoine

Au cours de la visite organisée par Sète agglopôle sur l'ancienne oliveraie restaurée dans le cadre des matinées citoyennes communales à l'attention des élus communautaires et des membres de la Commission « Espaces naturels et agricoles », Madame le Maire et M. Bernabeu, Adjoint au Patrimoine, se sont vu remettre par les bénévoles de l'association Pierres et Chemins de la Moure le Tome 2 des "Trésors des collines de la Moure". Un ouvrage retraçant le travail effectué par l'association sur la conservation et la mise en valeur des capitelles, partie intégrante de notre patrimoine. Cet ouvrage rentre dans la collection de la Commune.

Très beau concert en l'Eglise Saint Pierre de Poussan par Med'Oc solidaire

Midi-Libre avait annoncé le concert la veille, dans un long article. Les agents municipaux de Poussan avaient transporté le piano à queue. La Commune et M. le Curé avaient prêté l'église. Les 40 choristes du Chœur Symphonique de Montpellier avaient répété tout l'après-midi. Le programme - des œuvres de Poulenc, Caillebotte et Gounod - proposait des morceaux prestigieux de musique sacrée des XIXème et XXème siècle français. Le célèbre chef de chœur Michel Piquemal, la soliste Emilie Boudeau et le pianiste Maxime Buatier avaient fait spécialement le déplacement.
Les efforts de tous ont été couronnés de succès : plus de 250 personnes étaient présentes, pour écouter de la grande musique au profit de l'association Med d'Oc Solidaire, présidée par le Dr Héran, qui œuvre à Madagascar depuis 3 ans. L'argent récolté servira à financer l'aménagement du dispensaire en cours d'achèvement sur l'archipel des îles Mitsio, à 80 km des côtes malgaches, que Med d'Oc Solidaire a intégralement payé, seule structure médicale pour les 2500 habitants de ces îles isolées et démunies. Bravo et merci au chef de Chœur, aux solistes et à tous les choristes bénévoles pour cette belle soirée.

La ville plus propre et plus sereine

Pensez à l'opération tranquillité vacances pour vos fêtes de fin d'année

29

FOYERS SE SONT INSCRITS À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES CET ÉTÉ

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au samedi de 8h à 20h

Fixe : 04 67 53 23 80
Portable : 06 83 41 48 09 / 06 45 27 64 30
policemunicipale@poussan.fr

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

Service urbanisme :
04 67 78 99 54 / 04 67 78 99 56
urbanisme@poussan.fr

LÉGENDE :
DP : DÉCLARATION PRÉALABLE
PC : PERMIS DE CONSTRUIRE

1 TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
< 5m2 : AUCUNE FORMALITÉ
< 20m2 : DP
> 20m2 : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
< 5m2 : AUCUNE FORMALITÉ (si pas de modification de l'aspect exterieur du bâti)
< 20m2 : DP

2 PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLES, VELUX : DP

3 FENÊTRE, MENUISERIE

Création de fenêtre, changement des menuiseries extérieures : DP

4 FAÇADE, RAVALEMENT : DP

5 PISCINE

< 10m2 : non couverte, restant moins de 3 mois : AUCUNE FORMALITÉ
< 100m2 ouverte : DP
< 100m2 avec couverture < 1,80m de haut : DP
> 100m2 ou couvert > 1,80m : PC

6 CABANE

< 5m2 : AUCUNE FORMALITÉ
< 20m2 : DP
> 20m2 : PC

7 PORTAIL : DP

8 VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

< 5m2 : AUCUNE FORMALITÉ
< 40m2 : DP
> 40m2 : PC

10 GARAGE

≤ 5m2 : AUCUNE FORMALITÉ
< 20m2 : DP
20m2 : PC
Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

11 TERRASSE NON COUVERTE DE PLEIN PIED (BÉTON OU BOIS)

Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la suface : AUCUNE FORMALITÉ
Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou <5m2 : AUCUNE FORMALITÉ
Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou <20m2 : DP
Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou >20m2 : PC

12 CLIMATISATION : DP

Toute autorisation d'urbanisme doit se conformer au PLU et sera soumise, dans le périmètre des monuments historiques, à l'avis conforme des ABF.

Retour sur le Forum des Associations et la première cérémonie de récompenses des bénévoles

Samedi 3 septembre, à l'occasion du Forum des Associations organisé sur le complexe des Baux, par Mme Arrigo, Adjointe à la Vie associative et les membres de la commission, ce sont plus d'une quarantaine d'associations que les Poussannais pouvaient découvrir. C'est aussi ce jour-là qu'a eu lieu la première cérémonie des récompenses des bénévoles.

L'équipe municipale a voulu célébrer l'engagement associatif et mettre en valeur le bénévolat en créant cette cérémonie des récompenses.
Cette année, une vingtaine de bénévoles ont été mis à l'honneur lors de cette cérémonie mais nous souhaitons remercier pour leur dévouement au service des Poussannais, l'ensemble des membres des bureaux et des bénévoles qui oeuvrent sur notre commune au quotidien et donnent de leur temps sans compter. Poussan possède un riche tissu associatif, avec plus de 40 associations proposant des activités diverses et variées permettant à tous ceux qui le souhaitent de trouver une activité qui leur convient. Ce dynamisme associatif est assuré par les bénévoles, dont l'engagement personnel auprès des jeunes et des moins jeunes est important pour l'animation de notre ville. Nous savons ce que représente l'engagement bénévole fait de dévouement et de responsabilités. Et nous ne pouvions, lors de cette cérémonie, que les en remercier, mais aussi être à leurs côtés pour les soutenir et les aider parce que notre investissement est commun au leur, et ce dans un seul but, celui de promouvoir et d'oeuvrer pour le vivre-ensemble. Aucune cérémonie, aucune récompense ne sauraient être à la hauteur de leur générosité et de leur dévouement. Ils ne demandent rien en retour de leur action, si ce n'est de pouvoir transmettre leur passion, leur envie et leur énergie au sein des associations dans lesquelles ils oeuvrent.

« Etre bénévole ce n'est pas toujours simple parce que la critique est facile alors, permettez-moi de vous dire ceci : n'écoutez pas ce que certains peuvent dire, continuez à transmettre, à vous investir, ne changez rien et sachez que vous avez toute notre reconnaissance pour votre engagement sans faille. » Mme le Maire.

Le 9 décembre au Foyer des Campagnes, à l'occasion de la « Journée Mondiale du Bénévolat et du volontariat » la Commune accueillait les remises des médailles du bénévolat organisé par le Comité Départemental de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse, du Sport et de l'Engagement Associatif. Les récipiendaires du jour ont été félicités pour engagement dans le milieu associatif, qu'il soit sportif, culturel, social ou autre. Un moment de convivialité, placé sous le signe de l'humilité et du respect face au dévouement des personnes récompensées.

Gaspillage alimentaire : la lutte s'organise dans nos cantines scolaires

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire à l'école, un groupe de travail a été constitué, il est composé d'agents du Service Enfance Jeunesse, de parents d'élèves, de fournisseurs et des élus de la commission Scolaire. Suite au travail effectué, la bonne nouvelle c'est qu'il n'y a pas qu'une solution, mais des dizaines qui permettent de sensibiliser les enfants et d'agir pour moins gaspiller !

Le gaspillage alimentaire représente en France 35 tonnes par an, soit 30% de ce qui est produit dans notre pays part à la poubelle ! Il a également **un impact environnemental**. Réduire nos déchets alimentaires est devenu indispensable pour l'avenir de la société. A la maison c'est en moyenne 159 € par an et par personne directement jetés à la poubelle. A la cantine, **l'ADEME** estime que la moyenne nationale de gaspillage pour un élève d'élémentaire est de 70g par élèves. Afin de définir des actions dans les différentes structures, le groupe de travail s'est réuni six fois. **Ces temps de concertation** ont permis la création d'une vidéo sur les enjeux du développement durable (consultable sur le portail famille), la fabrication de jus de fruits avec la récupération des fruits non consommés proposés pendant les accueils de loisirs, le déplacement du pain pour qu'il ne soit pas saisi automatiquement, une affiche petite faim, grande faim pour proposer des assiettes avec la quantité appropriée à la faim de l'enfant...
La mise en oeuvre du projet Halte au gaspi (programme d'action pour réduire le gaspillage alimentaire) a permis de remporter le financement via le plan relance cantine de 3 tables de tri afin de pereniser les bons gestes.

Subvention obtenue :
Plan France Relance (État) : 20 952 €

Ces actions se poursuivent avec :

- La signature d'une convention avec Sète Agglopôle pour proposer des ateliers d'éducation à l'environnement et au développement durable à tous les enfants qui fréquentent la cantine.
- La mise en place d'animations périscolaires du type quel lien entre mon assiette et la planète ? Comment agir au quotidien ? Création de compost et réflexion autour des possibilités de plantation de légumes dans les jardins pédagogiques.

De nouveaux projets sont en cours de réflexion, comme l'association du Service Enfance Jeunesse à la deuxième édition de la Fête de la nature qui se déroulera au mois de mai 2023.

Le CLAS, QUÉZAKO ?

Un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, un nouveau dispositif d'accompagnement pour les enfants, une volonté politique d'aide aux familles, en partenariat avec la CAF

Depuis novembre 2021, le Service Enfance Jeunesse, sous l'impulsion de Mme Reboul, Adjointe au Scolaire, à l'Enfance et à la Jeunesse, a mis en place le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité). Ce dispositif est un outil d'accompagnement qui permet de favoriser l'épanouissement et la réussite scolaire des enfants par le biais d'actions et projets culturels, artistiques et sportifs. En tant que parent, le CLAS vous accompagne dans la scolarité de votre enfant. Ce dispositif qui est déployé sur les écoles des Baux et Véronique Hébert s'adresse aux enfants du CP au CM2. 16 enfants en ont bénéficié l'année dernière. Durant le CLAS, deux animatrices proposent un temps et un lieu où l'enfant trouve l'appui d'un adulte, qui le valorise et l'aide à découvrir ses capacités tout en établissant unerelation de confiance. Par ailleurs, des sorties famille sont proposées les samedis de mars à juin et des rencontres avec des professionnels (éducatrices, psychologues...) sont organisées pour favoriser le soutien à la parentalité.

De belles vacances de la Toussaint au Centre de Loisirs !

Sortie au Rallye des Cévènes, créations d'Halloween, Marche pour Octobre Rose, bowling, bricolage... Tout un programme pour nos petits Poussannais !

Environnement et éducation : des projets pour sensibiliser les petits Poussannais !

Les élèves du CM2 de l'école élémentaire Véronique Hébert ont participé à une sensibilisation sur la pollution des mers avec l'association Rescue Ocean et ont été diplômés sauveteurs des océans.
À l'école des Baux, ce sont les médiateurs de l'environnement de la SAM qui a travers des ateliers ludiques ont fait découvrir : compostage, tri, découverte des graines et création d'un potager pour consommer « de la graine à l'assiette » aux élèves.
Pour les enfants du Centre de Loisirs, c'était la découverte de l'apiculture par un agent municipal qui est venu partager sa passion, expliquer le fonctionnement et la composition d'une ruche et faire une démonstration de l'extraction du miel des ruches municipales. Une belle sensibilisation aux enjeux de la biodiversité !

Suivi de projets

Création du Parc de loisirs des Baux

Les études réglementaires ont été communiquées aux services de l'État et tous les feux sont au vert !
En parallèle, les études de conception se poursuivent pour définir le projet dans toutes ses composantes techniques et financières. Ainsi la phase d'avant-projet doit se finaliser avant fin d'année. Les travaux quant à eux démarreront dès 2023 !

25%

Aménagement de l'Espace St Roch

La phase permettant d'apprécier l'opportunité du projet au sens large est finalisée ! Les études portent actuellement sur la faisabilité spatiale, temporelle et financière. Cette étape clé doit aboutir avant la fin de l'année. Un appel d'offres va ensuite être lancé pour un marché public de maitrise d'œuvre. L'architecte ainsi désigné entamera les études de conception puis assurera l'exécution des travaux. Ce nouvel équipement, dans l'esprit d'un tiers-lieu, regroupera différents services et usages en interconnexion, notamment un centre communal d'action sociale.
Une belle transformation à venir pour redonner vie à ce lieu cher aux Poussannais.

20%

Subvention obtenue (volet étude)
DETR (Etat) : 15 820 €

PRÉFET DE L'HÉRAULT
Liberté
Égalité
Fraternité

Restauration patrimoniale des Halles

Les études de conception sont terminées, les travaux vont pouvoir démarrer ! Mi-décembre, l'entreprise MUZZARELLI va procéder aux installations de chantier et au montage de l'échafaudage qui va permettre aux différentes entreprises de restaurer l'édifice. La totalité des travaux devrait se dérouler durant 14 mois environ. Il va falloir patienter quelques mois pour que les Halles resplendissent de nouveau depuis 1907, année d'achèvement de leur construction !

40%

Subventions obtenues
CD34 : 148 000 €
Région Occitanie : 116 000 €
Sète Agglopôle : 98 700 €

Mécénat
Crédit Agricole Languedoc et Fondation Crédit Agricole Pays de France : 10 000 €

FONDATION CRÉDIT AGRICOLE PAYS DE FRANCE
LANGUEDOC

Chapelle des Pénitents

Un diagnostic patrimonial est en cours. Ces études sont confiées à M.SCHAUER, Architecte du patrimoine. Elles vont permettre d'en savoir un peu plus sur les travaux à conduire pour réhabiliter ce lieu chargé d'histoire en veillant à le préserver.

10%

Subvention obtenue (volet étude)
DETR (Etat) : 8 225 €

Création d'une nouvelle cantine du groupe scolaire des Baux

Les études de conception se finalisent. Les travaux vont pouvoir démarrer dès que les entreprises seront désignées à l'issue de l'appel d'offres. 240 élèves pourront se restaurer en simultané dans ce nouvel espace entièrement refait à neuf.

35%

Subvention obtenue
DETR (Etat) : 600 000 €
Sur l'ensemble du projet de réhabilitation du Groupe scolaire des Baux, dont la cantine

Rénovation de la salle Jean Théron

Les travaux de la salle sont achevés. Depuis le mois d'octobre, elle est utilisée pour des activités sportives et la gymnastque de nos aînés.

100%

Budget alloué : 106 000 €
Suvention obtenue
CD34 : 8 900 €

Rénovation des terrains de tennis et de l'éclairage du tambourin

La réhabilitation des cours de tennis : 2 terrains en terre battue et 2 terrains en enrobé avec éclairage à LED ainsi que l'éclairage LED du terrain de tambourin ont été réceptionnés cet été. La mise en place d'un captage de l'eau par forage et d'un programmateur permet une gestion raisonnée de l'arrosage des terres battues.

100%

Subventions obtenues
CD34 : 90 000 €
DETR (Etat) : 45 852 €
Fédération Française de Tennis : 22 100 €

La ville verte

Engagée pour la protection de la biodiversité sur différentes actions, la Ville a décidé de d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public.

L'extinction de l'éclairage public permet

La Ville a décidé d'expérimenter durant 6 mois l'extinction partielle de l'éclairage public. Pourquoi partielle ? Parce qu'elle le sera dans le temps (qu'une partie de la nuit) et dans l'espace (tous les points lumineux ne seront pas éteints pour l'instant).

ENVIRONNEMENT

Dans la cadre de la **trame verte et bleue,** la Commune a déjà pris ou travaille de nombreuses initiatives au niveau de la protection de l'environnement et de la préservation de la biodiversité. Les membres de la commission Environnement travaillent dorénavant sur la **trame noire** tout aussi importante pour le rôle qu'elle peut avoir sur la biodiversité et en particulier pour les êtres vivants quels qu'ils soient. **Pour cette expérimentation, l'éclairage sera éteint de 23h30 à 5h.**
Les **entrées de ville**, l'intérieur de la **circulade** et **parkings resteront éclairés** mais verront leur **intensité baissée de 50%**. Des travaux d'investissement sont nécessaires pour réaliser cette extinction, 13 000€ en 2022 et 40 000 € début 2023 ce qui permettra un gain équivalent du coût de l'augmentation de l'énergie.

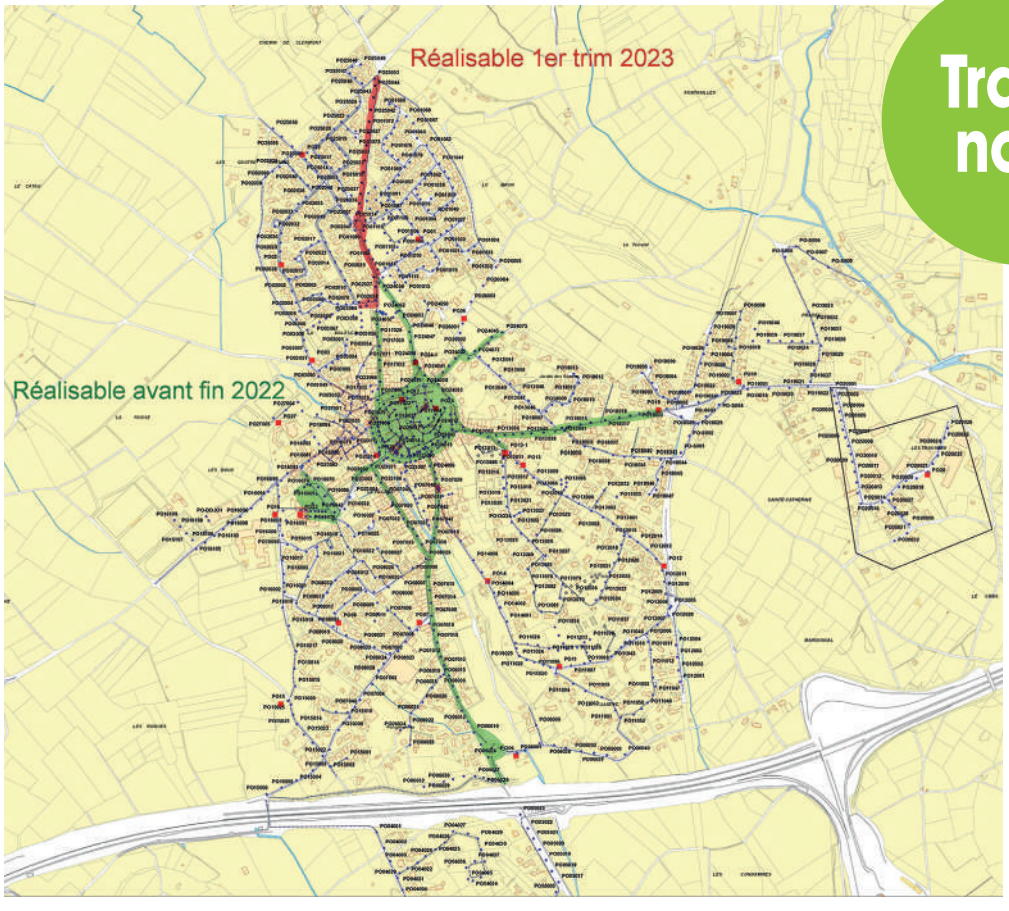

Sobriété énergétique, tous concernés, tous engagés !

Entre urgence climatique et nécessaire solidarité territoriale, la situation actuelle marquée par l'impact de la crise énergétique sur nos activités, nous oblige collectivités, entreprises et particuliers à aborder différemment notre quotidien, pour revoir nos modes de consommation et à mettre en place un plan de sobriété énergétique communal. L'extinction partielle de l'éclairage public en fait partie au même titre que d'autres mesures sur lesquelles nous travaillons.

Prévision de l'augmentation des coût de la facture énergétique pour la commune

Électricité bâtiments
2022 = 120 000 €

x 3

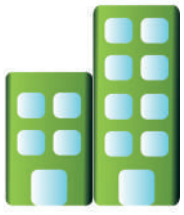

2023 = 360 000 €

Éclairage public
2022 = 48 000 €

x 1,5

2023 = 72 000 €

Consommation en gaz
2022 = 60 000 €

x 4

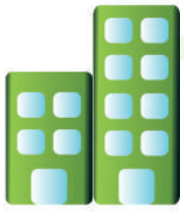

2023 = 240 000 €

+ 444 000 €

Les actions mises en place

Ballons d'eau chaude : diminution de la température de l'eau à 55° et suppresion sur les lieux sans douche

Remplacement en LED des éclairages publics vétustes plus économes, reste à faire 15% du parc

Achat des illuminations de Noël en LED et réduction de la durée et du temps d'éclairage

Remplacement au fur et à mesure dans nos bâtiments par des éclairages en LED

Régulation de la température de chauffage :

19°C aux écoles, à la MJC et dans nos bâtiments communaux
22°C à la crèche
15°C sur nos installations sportives

Mise en place d'éco-gestes dans l'administration aussi bien sur le numérique, l'éclairage, la mobilité, le chauffage... des gestes simples pour éviter le gaspillage et réduire la consommation d'énérgie et les dépenses de fonctionnement

Les actions à venir et réflexions en cours

Remplacement des éclairages du stade et du dojo en LED

Rénovation énergétique de l'école des Baux et des bâtiments du SEJ

Etude pour changement de chaudières à gaz vieillissantes et très énergivores en chaudières à bois

Installation de panenaux photovoltaïques

Elaboration d'un plan vélo avec le Département et Sète agglopôle

Expérimentation d'un service de location de vélos électriques avec Sète agglopôle

Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

Désimpermabilisation des cours du groupe scolaire des Baux

Renforcement de la végétalisation en ville et des actions à destination des habitants (forêt des naissances, permis de végétaliser, création de jardins partagés...)

Vous l'aurez compris les champs d'intervention sont nombreux et nous sommes tous concernés, agents, élus, usagers des installations communales, habitants, pour lutter contre le réchauffement climatique et s'engager dans la sobriété énergetique qui s'impose à nous.

Le décret tertiaire 2022 demande aux collectivités territoriales de réduire de 40% d'ici 2030 leur consommation énergétique (50% en 2040) sur les bâtiments communaux de plus de 1000 m2.

Plusieurs bâtiments sont concernés comme les groupes scolaires, le gymnase et le dojo au complexe sportif, la MJC.
Dès la fin 2022 un recensement des consommations doit être effectué et servir de base au calcul des économies futures réalisées. Une étude sera engagée dès 2023 afin de déterminer les travaux et modes d'utilisation des installations pour atteindre cet objectif. La rénovation énergétique du groupe scolaire des Baux en sera un des premiers exemples.

Les, investissements d'aujourd'hui seront les économies de demain.

Permis de végétaliser

La saison d'automne du permis de végétaliser s'est terminée début novembre. Sept permis ont été demandés, l'étude de faisabilité des dossiers est en cours. Les demandeurs seront informés du résultat prochainement. Les permis, qui n'ont pas pu être réalisés pour raisons techniques au printemps dernier, seront rattrapés lors de cette session.

Un pâturage au printemps 2023

Dès le printemps 2023, un berger de Mèze devrait durant plusieurs semaines faire pâturer ses bêtes successivement sur 4 secteurs dans les différents espaces de la commune.
Ce pâturage devrait permettre de retrouver, plutôt que l'omniprésence actuelle du chêne kermès, une végétation plus diversifiée avec le cortège typique des pelouses sèches méditerranéennes.

Des travaux importants d'élagage et de coupe de résineux dans la forêt communale

Dans le cadre de mesures compensatoires liées aux travaux de la RD600 qui relie Poussan à Sète et de la conduite d'eau brute Aqua Domitia, différents travaux seront réalisés sur 60 hectares de nos espaces naturels en gestion par Sète Agglopôle Méditérannée.

Dans ce cadre, une convention entre Sète Agglopôle Méditérannée, la Commune de Poussan, le Conservatoire d'espaces naturels et l'Office national des forêts a été signée pour engager des travaux permettant de préserver et d'améliorer la biodiversité du site en rouvrant le milieu et de réintroduire le pâturage sur partie de ces espaces.

En fin d'année 2022, d'importants travaux d'élagage et de coupe de résineux ont eu lieu sur près de 14 hectares de forêt communale. Ces travaux sont prévus dans le plan d'aménagement forestier sur plusieurs années (2019/2038) mais s'effectueront en une seule année.

Ces travaux seront essentiellement forestiers, de débroussaillage et de restauration de murs en pierres sèches. Cet hiver les premiers travaux forestiers vont permettre d'éclaircir les forêts communales tout en conservant l'état boisé de moindre densité facilitant ainsi la croissance des sujets restants et la végétation de sous-bois qui disposera de plus d'ensoleillement. Ces travaux réduiront également le risque d'incendie.

Cérémonie des nouveaux arrivants

Samedi 17 septembre, à la salle Jean Théron, Madame le Maire entourée de l'équipe municipale, a accueilli et souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de venir vivre à Poussan.
Après une présentation de la feuille de route du mandat faite par les responsables des commissions et la planification des projets à court, moyen et long terme, tout le monde a pris le chemin de la Mairie, afin d'assister à la présentation du cadran solaire de la place et de partager un moment plus privilégié et convivial autour d'un apéritif. Une belle matinée qui aura permis à tous de découvrir les atouts de notre Ville.

Recensement sur la commune du 19 janvier au 18 février 2023

Le recensement c'est l'affaire de tous, mais ça sert à quoi ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement que les petits et les grands projets peuvent être pensés et réalisés. Les résultats du recensement constituent une aide essentielle pour la prise de décision en matière de politique publique.
Il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population légale de chaque commune. Il fournit également des informations sur la population (âge, profession, moyens de transport utilisés…).
De ces chiffres, découle la participation de l'État au budget. Le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) repose, en effet, en grande partie sur la population totale des communes.

En 2022, chaque Poussannais recensé a permis de rapporter environ **146 €** au budget communal. La Dotation Globale de Fonctionnement de la Ville s'est élevée à **910 000€**, soit par exemple à l'équivalent de ce que la commune attribue chaque année à sa politique culturelle, sportive, associative et à l'entretien de l'espace public et du patrimoine communal.

La connaissance de ces statistiques est aussi un des éléments qui permettent de préparer les décisions publiques, notamment toutes celles relatives aux équipements collectifs nécessaires (logements, petite enfance et enfance, personnes âgées, moyens de transports…).

Comment cela va se passer à Poussan

• **En 2023**, les habitants des adresses individuelles recevront directement dans leur boîte aux lettres les codes « internet » pour se recenser sans visite de l'agent recenseur.
Vous pourrez donc vous recenser directement en ligne !

• Absent de votre domicile sur la période du 19 janvier au 18 février ?
Signalez-vous auprès du Service Recensement de la Mairie.

Une question ?

Service Recensement : recensement@ville-poussan.fr - 04 67 78 20 03 - 07 88 79 83 35

• Les informations collectées sont strictement confidentielles et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Tous les acteurs (INSEE, agents recenseurs, coordonnateurs communaux) sont tenus au secret professionnel.

La ville citoyenne

Le Comité Citoyen s'est déjà réuni 3 fois !

Le Comité Citoyen est une nouvelle assemblée d'échanges et de partage que les élus ont souhaité mettre en place, pour que les habitants, qui en font partie, puissent vivre une expérience de démocratie participative et soient associés aux concertations de projets soumis par la Ville.

La commission Communication et Citoyenneté, en charge de ce projet, a effectué **trois tirages au sort sur les listes électorales** et sur **la liste des nouveaux habitants** pour constituer le groupe. À ce jour, **24 Poussannais**, ont accepté de faire partie du Comité Citoyen pour une durée de **2 ans**. Mme Cécillon Pinteno, Conseillère municipale déléguée à la Communication et à la Citoyenneté et Mme Fontanille, qui intervient en tant qu'animatrice et facilitatrice, ont réuni trois fois le groupe qui s'est constitué peu à peu. La première réunion en juillet a permis aux personnes tirées au sort de se rencontrer. Le 12 septembre, le groupe a travaillé sur le fonctionnement du Comité Citoyen et sur la charte du Budget Participatif. Le 14 novembre, une réflexion sur la communication interne au comité et celle auprès des habitants a été menée et poursuivie par un groupe de travail. La prochaine réunion plénière est prévue en janvier.

CITOYENNETÉ

La parole au Comité Citoyen

« Chers Poussannais, Poussannaises,

Nous sommes une assemblée politiquement **neutre enrichie par la diversité** de nos membres venus de tous horizons socioprofessionnels et de nos expériences de vie diverses. Notre groupe de travail est composé de **24 membres poussannais** volontaires, qui avons été tirés au sort, pour mener à bien la mission confiée par les élus : créer, développer et faire vivre le Comité Citoyen. Nous avons tous un ADN commun : **l'envie de s'investir dans la vie de notre ville !**

Notre groupe est **indépendant et autonome** dans ses réflexions, son organisation et ses actions. Il est un espace de dialogue pour agir en concertation avec tous les habitants. Notre mission est d'identifier et de relayer vos besoins, vos préoccupations, avec pour finalité de mettre en œuvre des actions pour **améliorer votre quotidien.** Nous faisons le lien entre tous les Poussannais et les élus. Nous sommes **en charge** du processus de sélection des projets que vous pourrez proposer dans le cadre du budget participatif, et que nous soumettrons à l'approbation du conseil municipal. Le budget participatif représente une somme de 20 000 € allouée chaque année par la ville aux **projets d'intérêt général** que vous pourrez proposer, autour de sujets aussi variés que l'éducation, la jeunesse, la prévention, la sécurité, la tranquillité publique, la culture, le sport, la solidarité, le cadre de vie, l' écologie, etc.

Le Comité Citoyen est déjà en action et compte sur vous pour partager, quel que soit votre âge, vos idées pour Poussan ! Vous n'avez pas besoin de compétences techniques !

Envoyez-nous vos projets du 1er janvier au 31 mars 2023 en remplissant le formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la ville.

contact : comite-citoyen@poussan.fr

Bien à vous,
Le Comité Citoyen »

BUDGET PARTICIPATIF 2023

CANDIDATURE DU 1ER JANVIER AU 31 MARS 2023

QUE FERIEZ-VOUS ? AVEC 20 000€* POUR POUSSAN ?

Proposez au Comité Citoyen vos projets individuels ou collectifs pour améliorer le quotidien de tous !

Pas de limite d'âge, ouvert à tous les Poussannais !

*budget total qui sera consacré aux meilleurs projets proposés par les Poussannais

FORMULAIRE DE DÉPÔT DU PROJET À RETIRER EN MAIRIE OU À TÉLÉCHARGER SUR WWW.VILLE-POUSSAN.FR
DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER À COMITE-CITOYEN@POUSSAN.FR OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE DANS L'URNE DÉDIÉE.

VILLE DE POUSSAN

La parole à...

Jean-Marc Dauga Délégué aux Sports

SPORTS

Poussan possède des infrastructures sportives remarquables et reconnues qui permettent d'accueillir de nombreuses pratiques sportives et des compétitions de haut niveau. Monsieur Dauga, délégué aux Sports, et les élus de la commission Sports, ont à cœur d'offrir aux Poussannais des activités sportives de tout niveau, qui participent à leur bien-être, et qui soient praticables dans des lieux adaptés.

Pourquoi avoir consacré un budget important sur le complexe sportif ?

Les installations sont vieillissantes et nous nous devons de les maintenir en bon état. Il en va de la sécurité du bien-être de nos sportifs. Entretenir évite également des coûts plus importants que nous aurions si nous devions tout changer. Enfin, certains équipements, comme par exemple les terrains de tennis ou de la pétanque, sont améliorés pour permettre l'accueil de compétitions de haut niveau. Nous avons entièrement réhabilité les anciens vestiaires du stade. Nous venons également de requalifier les quatre courts de tennis avec des nouvelles surfaces (terre battue et enrobés). Les éclairages des tennis, du tambourin et des nouveaux terrains de pétanque ont été remplacés en privilégiant une technologie par LED limitant les consommations d'énergie. Le déplacement du club de la Boule Poussannaise sur le complexe sportif va permettre aux pétanqueurs d'organiser des compétitions nationales en lien avec leurs très bons résultats récents.
À court terme, nous souhaitons remplacer les systèmes de chauffage et climatisation des clubs house du foot, du rugby et de la salle de musculation. Il faut savoir que pour tous ces projets nous montons des dossiers de demande de subventions auprès de l'Etat et de différents partenaires financiers afin que la commune ne supporte pas seule les coûts.

Poussan, est-elle vraiment une ville sportive ?

La remise des Trophées des Champions montre que notre commune regorge de sportifs de haut niveau. En effet des sportifs se distinguent sur tous les niveaux et tous les sports.
Nous comptons de nombreux Champions de France, des titres Départementaux, Régionaux et même des Champions du Monde.

Comment faire pour proposer davantage de pratiques sportives ?

Nous pensons qu''il est plus judicieux de mutualiser des pratiques sportives avec des communes voisines. L'exemple type est le Club de handball (FTHB) qui depuis plus de 10 ans mutualise les infrastrcutres, les moyens humlains et les moyens fianciers ainsi que l'école de rugby des Vignes de Thau où des jeunes de l'agglo viennent jouer à Poussan. Nous avons travaillé avec le Club de basket de la Peyrade pour qu'une section jeune ouvre sur le gymanse. La commission Sport continuera à travailler dans ce sens.

Quel sera votre projet phare en 2023 ?

Nous travaillons sur l'aménagement du Parc des Baux. Situé entre le complexe sportif et le skate-park, ce parc multigénérationnel d'activités comprendra des espaces de détente, ludiques et sportifs, des aires de jeux pour enfants avec accessiblité PMR, un pumptrack à côté du skate-park, un théâtre de verdure pour des festivités extérieures et des terrains de sports. Il reliera le centre-ville au complexe sportif.
Les études réglementaires ont eu un retour positif des services de l'Etat, les études de conception se poursuivent et la phase avant projet sera finalisée avant la fin de l'année. Les travaux devraient pouvoir démarrer durant l'année 2023.

Un été et une rentrée sportive à Poussan !

Tournoi du TC Poussan

Cet été du 14 au 31 août, a eu lieu le très attendu tournoi de tennis du TC POUSSAN. Ce sont plus de 160 joueurs qui ont foulé les nouveaux courts équipés d'un nouvel éclairage à LED. M. Bernard, nouveau Président et M. Rey Président du Comité Hérault, accompagnés de M. Dauga, Délégué aux Sports et Mme Letort Lacanal, Adjointe à la Santé ont récompensé les heureux vainqueurs : Karine Roy (4/6) pour l'Open Dames et Chris Devoize (1/6) pour l'Open Messieurs. Félicitations à tous les participants et organisateurs !

Coupe du Monde de tamourin

Poussan a accueilli cet été le Championnat du Monde de tambourin. Ces superbes rencontres ont abouti à la victoire de l'équipe féminine italienne contre la France et à celle de l'équipe masculine française contre l'Italie, devenant ainsi Championne du Monde. Ces matches de haut niveau ont permis de mettre en avant notre sport traditionnel régional. La Ville remercie les villes organisatrices ainsi que les bénévoles des clubs qui ont œuvré pour la réussite de cette compétition mondiale.

SPORTS

Championnat de France d'équitation

Les cavaliers du centre équestre Aubin situé à Poussan ont brillamment participé au championnat de France d'équitation et sont arrivés sur le podium ! Conquérir un titre ou une médaille lors d'un championnat est un évènement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre. Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club et ses cavaliers. Bravo à eux !

Club Poney Benjamin 4 / Horse Ball :
Cassie FIGURA : 3ème - Lily BERBEZIER : 3ème
Margot LIBERTO : 3ème - Jeanne SEMPERE : 3ème

Club Poney Cadet 2 / Horse Ball :
Nathan MAIMONE : 3ème - Candice KAUFFMANN : 3ème
Tess MIGLIORE : 3ème - Lili Rose PEZERAT : 3ème
Maxime DUMONT : 3ème - Clemence CHRISTEN : 3ème

Une nouvelle activité sportive à Poussan : le basket

Cours au gymanse des Baux :
Le mercredi de 15h à 16h15 et le samedi de 8h30 à 10h30

Pour plus d'informations :
06 01 84 24 42
frontignanlapeyrade.basket@gmail.com
frontignanlapeyrade.basket

La ville en travaux

Avenue de la Gare et Rue du Peyrou

Ce réaménagement à fait l'objet d'échanges avec les Poussannais lors de deux réunions (une sur le sens de circulation au Foyer et une en Mairie avec les riverains concernés), les observations qui ont été faites ont été prises en compte autant que possible. Les travaux sont en cours, les enfouissements des réseaux secs sont terminés (éclairage public, électricité et téléphone). La reprise des réseaux humides est en cours, les trottoirs et le revêtement de la chaussée seront réalisés entre fin 2022 et début 2023.

Participation Hérault Energies phase 1 : 34 772 €
phase 2 : 57 676 €

Rue de la Farigoule et Rue Pasteur

Ces deux rues ont été pas mal abimées ces dernières années par des travaux d'enfouissement qui sont à présent terminés. La réfection de la voirie s'imposait. Les travaux ont été réalisés en septembre dernier.

Chemin du Giradou

Ce projet de réaménagement à fait l'objet d'échanges avec les habitants du quartier, le bureau d'étude a pris en compte leurs remarques. Sur la partie basse une étude est en cours, sous réserve d'acquisition de parcelle, pour élargir la voirie étroite quit ne laisse pas la possibilité d'aménager la zone de circulation douce. L'étude d'aménagement est donc encore en cours, mais les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone) sont pratiquement terminés ainsi que la réfection complète de l'éclairage public. Les travaux de réfection de voirie et aménagements divers sont planifiés pour le premier trimestre 2023.

Participation Hérault Energies : 67 596 €

Chemin des Cresses

Le programme de réfection de la voirie pour l'année 2022, intégrant la gestion des eaux pluviales jusqu'à présent problématique pour les habitants du quartier, ont été réalisés par l'entreprise Joulié. Les travaux ont débuté début décembre.

Participation Hérault Energies : 22 053 €

Marcel Palat

L'avenue Marcel Palat étant une route départementale, son réaménagement global est piloté par le Département de l'Hérault et partiellement pris en charge à hauteur de 20%. Ce projet a fait l'objet d'échanges avec les Poussannais lors de deux réunions publiques, les remarques des riverains ont été prises en compte. Les travaux ont débuté fin novembre par l'aménagement de l'intersection de la Grand Rue et du Boulevard du Riverain.

Participation CD34 : 54 240 €
Coût prévisionnel du projet : 217 320 €

Rénovation et mise en accessibilité de l'aire de jeux de Véronique Hébert

Depuis fin novembre les travaux de rénovation du parc de jeux ont commencé : dépose du sol, réparation d'une structure existante, de la clôture et du portillon, installation de nouveaux jeux pour les 1 à 12 ans dont trois aux normes PMR, pose d'un nouveau sol souple, implantation de tables de pique-nique (dont PMR). Sous réserve des conditions météorologiques ce chantier devrait se terminer mi-décembre.

Deux demandes de subventions sont en cours d'instruction par le Département de l'Hérault et Sète Agglôpole.
Coût prévisionnel du projet : 43 952,04 €

Hall d'accueil de la Mairie

L'accueil de l'Hôtel de Ville a fait peau neuve afin d'offrir un espace de réception plus adéquat aux administrés, un espace de travail plus fonctionnel pour les agents y intervenant. Moderne et plus accessible aux personnes à mobilité réduite, les travaux de rénovation se sont marqués par un réaménagement de l'espace, l'installation d'un nouveau mobilier et des travaux de rafraîchissement de la peinture, de réfection du sol et de l'éléctricité, effectués par le service technique en régie.

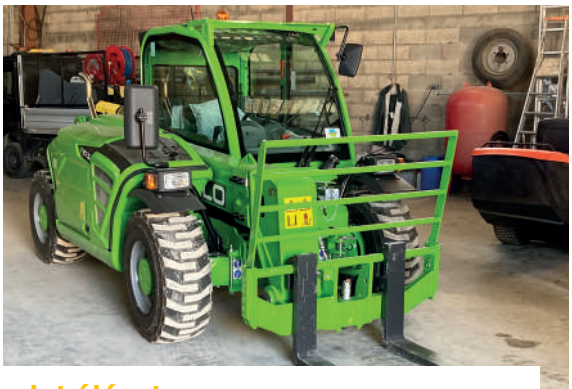

Chariot élévateur

Ce nouvel investissement en équipement technique permet d'assurer le levage et la manutention de charges diverses, sans avoir à louer d'engin à chaque besoin auprès d'un prestataire, permettant ainsi de diminuer les charges de fonctionnement.

Octobre Rose : Tous mobilisés, Merci !

Le dépistage, un enjeu majeur de santé publique

Pour cette nouvelle campagne d'Octobre Rose, la Ville à l'initiative de Mme Letort-Lacanal, Adjointe à la Santé, et de Mme Adge-Lagalie, élue à la commission Santé, s'est à nouveau mobilisée et parée de rose durant tout le mois d'octobre avec comme parrain d'honneur le Dr Jean Reboul.

L'ensemble de l'équipe municipale remercie toutes les associations et les commerçants qui ont, de par leur dynamisme, contribué à la réussite de ces événements. Cette mobilisation a permis de sensibiliser et d'alerter la population sur l'importance du dépistage des cancers qui représentent un enjeu majeur de santé publique.

Le dimanche 23 octobre ont eu lieu deux marches : celle des 5 km à travers la garrigue, rassemblant pas moins de 150 personnes et la marche symbolique au travers des rues du coeur de ville, guidée par notre animal totémique et animée par Peña de Los Amigos. Plus de 300 personnes, vêtus de rose, ont défilé, montrant leur engagement pour la bonne cause.

Des puces du Tambourin, en passant par les différentes animations sportives et culturelles, sans oublier les virtines de nos commerçants, la mobilisation était au rendez-vous. Merci à tous.

Cette édition s'est clôturée à la salle de spectacle à la MJC, par la projection du film produit par le Dr Reboul « Re-née ou le rendez vous avec le temps ».

Un grand merci aux bénévoles, aux associations et aux commerçants Poussannais !

Conférencedu Pr Dubois de la Ligue contre le cancer

Loto du Club de l'avenir

Le Billard club

Le CA Poussan Foot

La Peña de Los Amigos

Assos Thau : Exposition « Regards de Femmes »

Le Tennis Club de Poussan

Le Retro Pouss' Auto

Concert de la Ligue

Les danseuses d'Aurélie de la MJC

La Boule Poussannaise

Le Judo Athletic Poussannais

L'AS Poussan Rugby

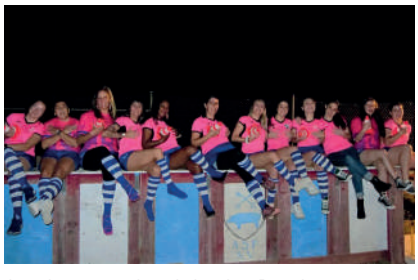

Les Louves du club de Rugby

Soirée à Ô palma avec les Fées Clochettes

SOCIAL

Le mot du parrain de cette 29ème édition : le Docteur Jean Reboul

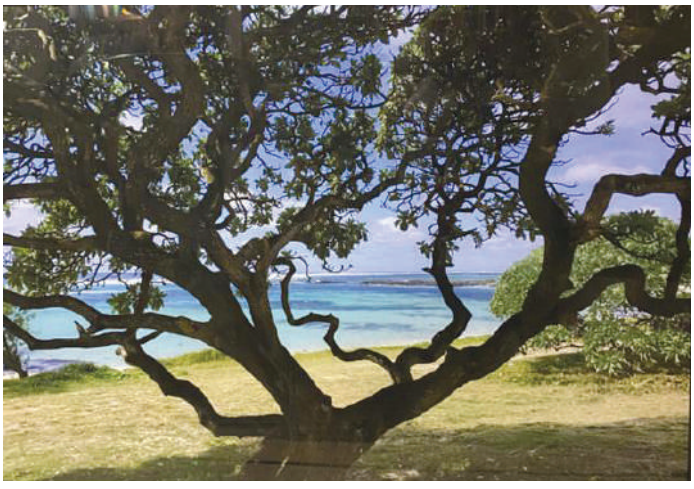

Cet octobre rose est un sourire de la vie

« Celui de la rencontre humaine. Dans la souffrance parfois, dans le partage toujours…
Cet événement majeur est inscrit aujourd'hui en chacun de nous. Dans notre propre histoire.
Car l'amour et le désir de vie font signe d'éternité…

Vous m'avez souvent entendu dire merci de m'honorer de votre confiance pour le parrainage de cet événement.
De nombreuses situations me parlent aujourd'hui de ce privilège intemporel : la rencontre la plus récente et l'ultime, celle du 28 octobre, est l'exposition « Regards de femmes », salle Jean Théron. Confrontées à une souffrance de leur corps, plusieurs d'entres elles évoquent très simplement leur histoire clinique et leur désir de vie. Une quinzaine d'artistes offrent à notre regard leur élan créatif. Leurs œuvres : peintures, photographies, sculptures parlent de leur expérience unique. Leur présence, expression même de leur désir d'exister, sont bien au-delà d'un témoignage formel de transmission.

Instant privilégié

Madame le Maire, assistée de ses collaboratrices et de ses collaborateurs, a souvent rappelé l'importance de la prévention du cancer.

Le flot d'un rassemblement sans précédent devant la Mairie dont la porte ouverte est une invitation au partage…
le perron, qui offre accès à l'entrée principale de la maison témoigne de l'intérêt de chacune et de chacun pour cette rencontre unique et intemporelle
Ecoutons ensemble « Le rêve familier de Verlaine ». Et son souffle, inspiration créative.
Nous l'avons déjà tous entendu, très tôt dans notre scolarité…

« Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant
D'une femme inconnue et que j'aime et qui m'aime
Et qui n'est, chaque fois ni tout à fait la même
Ni tout à fait une autre, et m'aime et me comprend »

Ne trouvez vous pas que ce poème témoigne, bien justement quel que soit le sexe, d'ailleurs. C'est du sujet humain dont il s'agit, de l'intime, de l'indicible de son être…
Oui, ne trouvez vous pas bien justement que ce poème nous éclaire, nous enseigne sur ce que nous venons de vivre : l'évolution, toujours constructive et intemporelle d'une authentique Rencontre.
Merci Octobre Rose

Souffle de vie toujours recommencée,
Naissance d'un désir
Eclat de vérité,
Enigmatique présence
Et le souffle
Source de toute création

La cérémonie des nouveau-nés

Le 2 novembre, M. Bonneau 1er Adjoint, Mme Letort Lacanal, Adjointe au Social et M. Mariez, Adjoint à l'Environnement, recevaient, au sein du Foyer des Campagnes, les familles des bébés nés entre août 2021 et septembre 2022, en compagnie de l'équipe municipale.

Pour cette 2nde édition, près de 15 familles ont répondu à cette invitation qui était l'occasion de dire aux parents tout l'attachement que notre équipe peut avoir à la famille.

Elle était aussi l'occasion de célébrer ces naissances en leur proposant de planter un arbre. Car comme l'enfant, l'arbre, au fil des ans, pousse, grandit et s'elance.

Tout un symbole, celui de la vie et de la longévité.

SOCIAL

La Semaine Bleue

Dans le cadre de la semaine nationale des personnes âgées et retraités, la Semaine Bleue, le CCAS et l'équipe des Grandes Maïsses, un groupe musical poussannais, s'étaient associés, pour proposer un moment convivial et musical au Jardin des Frères, avant de terminer ce bel après-midi par un goûter. L'auditoire composé de 70 à 80 personnes a pris beaucoup de plaisir à écouter dans ce lieu des chansons d'Henri Salvador, d'Hugues Auffray, Patrick Bruel...
Cette semaine s'est clôturée le vendredi 7 octobre à 18h à la salle de spectacle par une conférence de l'UFC que choisir sur les arnaques.

Après-midis dansants et musicaux

Organisés par le CCAS, ils ont fait leur grand retour en octobre et en décembre et ils ont connu un réel succès.
Pas moins d'une soixantaine de personnes ont pu danser sur du Mambo, Tcha Tcha, salsa, Rumba Madison sans oublier le Rock et les tubes des années 80.
Rendez-vous en 2023 !

Lancement de la « Bourse au permis » pour les jeunes de 17 à 25 ans

Une bourse pour aider les plus jeunes à passer leur permis de conduire.

Le CCAS de la Ville, sous l'impulsion de Mme Letort-Lacanal, Adjointe au Social et à la Santé, et de Mme Brun-Galhem, Conseillère municipale, vient de lancer le projet de la « Bourse au permis » pour lequel 4 jeunes ont été retenus et ont signé, avec Mme le Maire et la MLIJ, le 30 novembre leur charte d'engagement.

Ce projet de campagne, s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale d'aider les jeunes à obtenir leur permis de conduire. Ce dispositif mis en place en partenariat avec la MLIJ (Mission Locale d'Insertion Jeunes) permet d'attribuer 500€ d'aide financière, sous condition d'éligibilité et en contrepartie les jeunes s'engagent à réaliser 50 heures d'action citoyenne soit au sein d'une association poussannaise soit au sein des services municipaux. Chaque année 8 jeunes pourront bénéficier de ce dispositif après dépôt et étude des dossiers par la commission.

Sofian, Yanis, Paco et Ilyan ont su saisir cette opportunité, qui s'offre à eux et leur ouvre de nouveaux horizons aussi bien pour rentrer dans la vie active que pour les loisirs.

Repas des aînés

Joli succès pour le retour du repas des aînés, offert par le CCAS. 288 convives ont été accueillis par Mme le Maire et les élus pour vivre un grand moment de détente et de partage, dans une ambiance festive. Un temps de pause très chaleureux apprécié de tous, où tout était au rendez-vous : musique, repas, ambiance, bonne humeur pour partager un beau moment entre amis en toute simplicité. Les résidents de la Mésange, n'ont pas été oubliés avec la visite des élus qui leur ont offert un goûter et une rose de notre fleuriste.

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

De retour en 2023 : Formation prévention routière pour les seniors

Au vu du succès de la première édition, le CCAS de la Ville en partenariat avec le Département va à nouveau inviter les seniors poussannais à mieux connaître les risques encourus dans la conduite d'une automobile.

Cet atelier qui aura lieu au mois de février vise à concerter ces derniers dans leur capacité à conduire tout en étant conscients des précautions à prendre.

3 ateliers d'une heure, 3 thématiques :
- Nouvelles réglementations
- Risques liés à la fatigue et à la prise de médicaments
- Equipements du véhicule

Date d'inscriptions à venir, renseignements en Mairie

Collecte nationale de la Banque alimentaire

Madame le Maire let les membres du Conseil d'Administration du CCAS souhaitent remercier tous les bénévoles qui ont participé à la collecte du 25 au 27 novembre ainsi que les équipes enseignantes et leurs élèves ayant participé largement à ce rendez-vous solidaire annuel. Grâce à vous, 790 kg de denrées ont pu être récoltées dont 200 Kg dans nos écoles. Tout cela n'aurait pu se dérouler sans la générosité des donateurs qui, grâce à leurs dons, viennent en aide aux plus démunis. Nous remercions également les collaborateurs des magasins concernés qui se sont joints à cette grande opération de solidarité. Ces denrées seront distribuées prochainement auprès des familles les plus démunies de la commune de Poussan.
Un très grand merci à tous !

Observatoire Départemental des violences faites aux femmes, sexistes et intrafamiliales de l'Hérault

Dans le cadre de la journée nationale du 25 novembre, Mme Perea Conseillère délégée à 'Egalité hommes/femmes, Mme Michel Adjointe aux Ressources Humaines et Mme Letort Lacanal Adjointe au Social participaient à la signature de la convention de lancement de l'Observatoire des violences faites aux femmes, sexistes et intrafamiliales de l'Hérault dont la coordination est confiée à l'université Paul Valery Montpellier 3. La gravité et la complexité des violences conjugales et intra familiales nécessitent une action publique encore plus forte, coordonnée et adaptée aux particularités locales. C'est pourquoi l'État, la CAF et le Département ont décidé de créer cet observatoire expérimental.

18 artistes ont exposé pour la 7ème édition de songes d'automne

Pour la septième année consécutive, le salon des arts « Songes d'Automne » s'est déroulé les samedi 8 et Dimanche 9 octobre 2022 au Foyer des Campagnes. Ainsi durant deux jours, une vingtaine d'artistes passionnés ont accueilli un public toujours nombreux pour des moments d'échange et de partage autour de leurs œuvres variées, fruit de leur créativité débordante et parfois même surprenante.

La sélection, du fait de la contenance de la salle, n'avait pas été aisée et les membres de la commission ont eu du mal à ne retenir que 18 candidats sur les 29 dossiers reçus. Au gré de leur déambulation dans le Foyer des Campagnes, les visiteurs pouvaient découvrir : aquarelles, peintures acryliques, à l'huile, pastels, dessins à l'encre, sculptures en bois, en métal, raku, vitraux et mosaïques.

M. Bernabeu Adjoint à la Culture et Mme Guenal Déléguée à la Culture tenaient à remercier les artistes qui nous transmettent à travers leurs œuvres un peu de leur âme et de leurs rêves ainsi provoquer en chacun de nous du plaisir, de l'étonnement et parfois même un coup de cœur.

La culture et les arts ne sont pas accessoires, ils constituent bien l'essentiel pour inspirer l'imaginaire et l'émerveillement.

Journées Européennes du Patrimoine du 17 au 18 septembre

Beau succès pour cette édition 2022 !

Le samedi, en fin de matinée, M. Tognetti, gnomoniste créateur du cadran solaire géant situé place de la mairie, expliquait son fonctionnement. L'après-midi, dans les Halles, M. Chateau, collectionneur et artiste de Balaruc, attendait les curieux pour leur présenter des outils anciens et parfois très rares.

Et le dimanche à 10h, rendez-vous était donné devant le gymnase aux marcheurs désireux de (re)découvrir la garrigue poussannaise avec l'association Oieeres et Chemins de la Moure. Enfin, à 17h, la population était conviée aux Halles pour assister à la 3ème visite historique par la Cie du Strapontin.

« Vendanges sans toi »

Quelques jours après la célébration de l'armistice du 11 novembre 1918, les 25, 26 et 27 novembre derniers, le service culturel Ville a présenté, le spectacle : « Vendanges sans toi » afin de rendre hommage à tous ces jeunes soldats et à toutes ces familles qui ont vécu cette période, ô combien traumatisante, de la Grande Guerre.

Ce sont près de 200 personnes, qui ont assisté, au gymnase des Baux, à cette pièce particulièrement émouvante, ainsi que tous les collégiens de 3ème à qui la séance a été offerte. « Vendanges sans toi » a été écrit et mis en scène par Jacques Brun, un metteur en scène Poussannais qui dirige la Compagnie de théâtre du Kiosque. C'est une histoire avec comme toile de fond les derniers mois du premier conflit mondial. Cette pièce nous invite à suivre la vie des militaires sur le front et celle d'une famille de vignerons poussannaise qui espère le retour de l'être aimé.

Plus de 8 millions de Français, soit un cinquième de la population, furent appelés sous les drapeaux pendant la première guerre mondiale. 1 million quatre cent mille sont morts. Des centaines de milliers de soldats ont été blessés des «gueules cassées», amputés, brûlés, gazés. Poussan, comme la plupart des villages français, ne fut pas épargné. En effet, 363 jeunes Poussannais furent mobilisés, dont 45 qui ne sont pas renvenus. « Et ils étaient partis de Poussan tout gonflés de fierté et d'espoir, ces jeunes Poussannais, heureux d'aller reprendre l'Alsace et la Lorraine et de venger leur pays de l'humiliation de 1870. C'était le mois d'Août ; c'était en 1914. Le rassemblement avait eu lieu le long de la rue du Rempart, jusqu'à la place du Portalet où trône la statue de la Vierge. »

Merci à Jacques Brun et merci à tous les artistes et techniciens pour ce devoir de mémoire tellement nécessaire en cette période où la guerre est à nouveau présente sur notre continent.

La ville culturelle

Retour sur le Festival d'Arts et d'Agapes

L'aventure commençait dès 11h, en ce samedi 9 septembre, devant les halles de Poussan par un numéro théâtral et comique au cours duquel apparaissait le Dardachon, animal féérique aux allures de cochon, totem de la ville, qui serait décoré par les enfants tout au long de la journée. Puis c'est par une déambulation musicale et chantante que les bénévoles du service culturel de la Ville de Poussan et de l'association EscapadeS entraînaient les spectateurs jusqu'au jardin des Frères paré, comme chaque année, de ses habits de fête.

Tout au long de la journée, spectacles et ateliers se succédaient, toujours gratuits, faisant le bonheur des petits et des grands. À la mi-journée, on pouvait se restaurer tout en écoutant la douce voix de « La Grillon » qui nous offrait un tour de chant mi-français, mi-espagnol. Côté spectacles, outre la nouveauté présentée par Caro et Loulou, on assistait à 15h à un solo clownesque avec « Arnold et la tentative balistique ». Plus tard, Donke Africa, et sa danse africaine offrait aux spectateurs un intermède musical et dansant accompagné par les percussions africaines. À 17h30, le très attendu spectacle de la compagnie du « Bruit qui court » donnait à voir un « Amphitryon » drôle et décalé. L'acteur Et c'est dans une ambiance chaleureuse et décontractée que s'achevait ce festival 2022, cofinancé par le service culturel de la ville et l'association Escapades, et qui, grâce aux artistes, aux bénévoles, aux agents municipaux et au public connut à nouveau un succès bien mérité.

Le Théâtre Molière s'installe au Foyer des Campagnes

Pour la 5ème année, la Ville renouvelle son partenariat avec le Théâtre Molière de Sète, c'est ainsi que trois spectacles seront accueillit pour la saison 2023.

Au programme en 2023 :

Phèdre ! : mardi 14 février à 20h30
Cahin Caha : samedi 1er avril à 20h30
Le Pas de l'autre : jeudi 11 mai à 20h30

La ville festive

Retour sur... Les temps forts de l'été

8 juillet grande première avec la Night kolorz avec DJ Cassou près de 3000 personnes se sont rassemblées sur la place de la Mairie pour assister à cette soirée. Une ambiance de folie... Rendez-vous pris pour le 7 juillet 2023.

Clin d'oeil à Mme Lopez

Feu d'artifice du 13 juillet

Jeux du 14 juillet au complexe des Baux

Retraite aux flambeaux du 13 juillet en coeur de ville

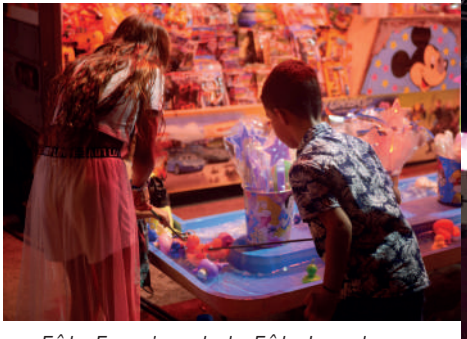

Fête Forraine de la Fête Locale

Fête Locale, trois jours de concert place de la Mairie

Fiesta Sète place de la Mairie

Assiettes Gourmandes place de la Mairie

La ville festive

Une nouvelle édition de la Foire de la Sainte-Catherine réussie !

FESTIVITÉS

Madame Michel, Adjointe aux Festivités, les élus et les agents en partenariat avec les associations et les commerçants se sont mobilisés afin d'offrir aux Poussannais une belle Foire de la Sainte Catherine. Samedi 19 et dimanche 20 novembre, de nombreuses animations et un beau soleil ont permis de faire vivre les rues de notre centre-ville qui pour l'occasion étaient parées aux couleurs de l'Italie dans le cadre du jumelage Franco-Italien avec la Ville de Larciano.

Le samedi soir, un repas Franco-Italien a eu lieu en présence de Madame le Maire de Larciano afin de célébrer le jumelage entre nos deux villes et rappeler les liens forts qui nous unissent grâce à des volontés politique mais surtout grâce à une rencontre, il y a plus de trente ans, entre des femmes et des hommes qui font que notre jumelage est placé sous le signe d'une grande amitié.

Le dimanche, le centre-ville a accueilli plus de 40 exposants à l'occasion de la Foire.

Dès 9h, la ville s'est réveillée dans une ambiance festive avec la Pena de Los Amigos et une animation zumba par Nathalie Teullier de la MJC.

La fête s'est poursuivie tout au long de la journée avec des animations, des jeux pour enfants et l'élection de la Reine du Carnaval et de ses Dauphines.

Cadeau offert à Mme le Maire de Liarciano, réalisé par un agent du Service Technique de la ville

Élections de la Reine du carnaval et de ses Dauphines

Animation zumba par la MJC

Jeux en bois pour les enfants

Animation musicale avec la Peña de Los Amigos

Jury de l'élection de la Reine du carnval

Stand de la Ville de Larciano

Dès janvier 2023 : le tri des déchets se simplifie !

Sète agglopôle méditerranée entame une démarche d'extension des consignes de tri, impulsée et financée en partie par Citeo. Désormais, tous les emballages et papiers se trient ! Tous sans exception doivent être déposés dans votre bac jaune ou dans le conteneur d'apport volontaire des emballages et papiers. Emballages en papier, en carton, en métal même les plus petits, briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique comme les pots de yaourts, les barquettes de beurre, de viande, les films, les blisters et les sacs plastiques, les pots de crème cosmétique ou encore les boîtes de poudre chocolatée. Il faut même trier les petits métaux : bouchons, capsules, couvercles, dosettes de café, plaquettes de médicaments, etc… Afin qu'ils puissent être recyclés, il faut les déposer bien vidés et en vrac dans le bac, séparés les uns des autres.

Pour le verre, il continuera bien évidemment à se jeter dans le conteneur d'apport volontaire de votre quartier dédié à ce matériau. Inutile de les laver, il suffit aussi de bien vider les bouteilles et autres bocaux, comme pour les emballages.

Plus d'hésitation, au moment de trier ; le conteneur vert pour le verre, le jaune pour tous les autres emballages en carton, plastique, métal ou papier. En compostant vos déchets de cuisine, finalement il devrait rester peu de déchets résiduels dans votre bac gris.

État-civil

NAISSANCES

ARTIERES Alma	28.10.2022
AUTHIER Neva	20.09.2022
AZOULAY MILCAMPS Aaron	12.10.2022
BARISSONI Cléo	12.07.2022
BARNAVE ROSELL Isaac	03.08.2022
BOISSET Léon	24.04.2022
BUSQUET Maxence	01.12.2022
CHAPPON Timéo	01.09.2022
DASI Adonis	07.10.2022
DJAAFRI Jenna	05.09.2022
GIUNTA Lyanna	17.09.2022
GOULAIS Élie	20.11.2022
GUILLOU Charlotte	19.11.2022
HERNANDEZ MAURRAS Kélyan	07.11.2022
HEZER Margaux	28.10.2022
HUGOT Lenny	21.10.2022
JALLERAT Cléa	08.09.2022
LAURENT Maé	23.06.2022
LLORENS MORALES Axel	21.09.2022
MANNA Genna	21.07.2022
ROIG Gabriel	31.07.2022
ROIG Luis	20.06.2022
SENEGAS Layden	05.12.2022
STRINA Eden	29.09.2022
VAQUIER Thalia	23.11.2022

MARIAGES

LAGRANGE Rodolphe SAHY Marion	11.06.2022
BRUN Caroline FABRE Christopher	11.06.2022
JACQUES Frédéric GABRIEL Marine	23.07.2022
JESUS Dominiquel RESTIKELLY Marion	06.08.2022
PALLARES Sébastien CRIADO Aurélie	06.08.2022
CROENNE Thierry KORETZKY Anne	13.08.2022
ANATOLE Fabrice CAMENEN Elodie	27.08.2022
QUIRANT Mathias SOLIGNAC Maeva	03.09.2022

État-civil

MARIAGES (suite)

ESPINASSE Denis VIOLO Sandrine	17.09.2022
GOULAIS Sébastien FEAT Mathilde	05.07.2022
POUJOL Maxime FERROUDJI Asmae	16.07.2022
CARVALHO RIBEIRO Roberto DURAND Junie	22.10.2022
DUMORTIER Jean-Paul BELLOCHE Christine	12.11.2022
MADONIA Alexandre RUIS Delphine	26.11.2022

DÉCÈS

ALRIC Jean-Pierre	14.07.2022
AVIGNON (Veuve QUINTERNET) Suzanne	16.09.2022
BÈTREAUD (veuve CHAMPS) Jacqueline	24.08.2022

DÉCÈS (suite)

CANO (veuve) BAULLERET Encarnacion	02.12.2022
CAUSSE Marie	04.09.2022
FIGORITO Denis	24.11.2022
FOUGASSE Krystelle	30.07.2022
LLORET Josett	14.08.2022
LORIDAN (épouse DHAINAUT) Maryse	28.07.2022
MAILHE René	24.08.2022
MARTY (épouse SAQUET)	09.11.2022
PELOUS (veuve) REY Anne-Marie	08.12.2022
PLASSARD Claude	01.11.2022
RUIZ François	26.07.2022
SERAFINO Francesco	25.09.2022
VERGUET (Veuve SIBIRIL) Renée	23.10.2022
VEUILLET Albert	26.06.2022
VIGEZZI (veuve CERRUTI) Liliane	30.11.2022
BÉRENGUER (épouse PELLO) Suzanne	24.09.2022
FOUGEYROLLAS Gérard	05.09.2022
GALARET André	16.08.2022
HUJOL Gérard	21.08.2022
MORÉNO Roger	02.11.2022
NICOLE Gaston	16.01.2022
ZAZZERA (veuve POLLEDRI) Louise	11.07.2022

TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Liste Poussan, un nouvel art de vivre

Malgré une situation internationale anxiogène et impactante, nous gardons le cap : nos projets ont continué à se concrétiser en 2022. Toutes les festivités ont eu lieu, mettant à l'honneur nos traditions. La première fête pour les jeunes a été mémorable et nous continuerons à la programmer. La Foire de la Sainte Catherine et le Marché de Noël redynamisés sont toujours un franc succès. Ces moments de partage sont aussi possible grâce à une programmation culturelle riche et de qualité avec des expositions d'art et des spectacles. Le Festival d'Art et d'Agapes et Songes d'automne, continuent à vous émerveiller. Bien sûr, notre ville est aussi dynamique grâce à toutes les associations culturelles et sportives qu'elle accompagne. Les élus ont souhaité les remercier avec la première édition de la cérémonie de remise des récompenses des bénévoles. La fête de la Nature est une nouveauté qui complète tous ces évènements qui ponctuent l'année. Elle rappelle notre engagement en faveur de l'environnement avec la protection des terres agricoles, la plantation importante d'arbres et le verdissement de la ville. Nous avons aussi continué à œuvrer en faveur des enfants, des personnes âgées et des plus fragiles avec le développement du Club Ados et du dispositif CLAS, la cantine à 1€, la bourse au permis de conduire, la Cérémonie des Nouveaux Nés, la campagne d'Octobre Rose, le repas des aînés… Les travaux : au complexe sportif mais aussi dans nos rues amélioreront la circulation. L'année 2022 a vu la naissance du Comité Citoyen à qui nous souhaitons la bienvenue.
Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !

Liste Poussan, tout simplement

Au-delà du bilan positif proposé tout au long de ce Bulletin, quel bilan un peu plus critique peut-on tirer de l'action municipale des derniers mois ? Urbanisation : vente de la cave à GGL, destruction et construction de 100 logements. La majorité confirme son intention avec le vote d'un Projet Urbain Partenarial traduisant une vision très libérale et à courte vue de l'urbanisation. Finances : des choix stratégiques contestables. Poussan n'aura jamais aussi peu emprunté alors que les taux étaient historiquement bas. La majorité a préféré se financer en vendant la cave. En conséquence, des investissements nécessaires ont malheureusement été reportés. Circulation/travaux : avenue de la Gare condamnée pour la troisième fois en peu de temps, démarrage des travaux en même temps sur la Grand'Rue… Nous appelons la majorité à mieux planifier les travaux et à mieux informer les Poussannais. Ecologie : une ambition modérée et beaucoup de greenwashing. Exemple le plus récent : l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public la nuit, qui arrive bien tard (après Villeveyrac, Mèze, Balaruc…), et plus en réaction à l'explosion des prix de l'énergie qu'en raison de préoccupations écologiques. Mais mieux vaut tard que jamais ! Ecoles/enfance : la majorité reste sourde face aux difficultés que nous lui faisons remonter (et qui ne nous paraissent pas insurmontables), comme la complexité et les problèmes divers rencontrés lors des inscriptions sur le Portail Familles. La commission scolaire, enfance, jeunesse ne s'est d'ailleurs pas réunie depuis plus d'un an.
Vos élus de PTS vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année !

JANVIER

Permanence mutuelle santé
Jeudi 5 - Hôtel de Ville

Tournoi juniors de tambourin en salle
Dimanche 7 / Lundi 8 - Gymnase des Baux

Tournoi séniors de tambourin en salle
Vendredi 13 / Samedi 14 - Gymnase des Baux

Théâtre « Meilleurs alliés »
Par la Cie du Strapontin
Samedi 14 - 21h - Salle de spectacle (MJC)
Entrées : 8€ / 5€ - compagniedustrapontin.fr
www.helloasso.com/associations/compagnie-du-strapontin

Cérémonie des voeux du Maire
Vendredi 20 - 18h30 - Gymnase des Baux

Goûter vidéo (réservé à nos aînés)
Jeudi 26 - 14h30 - Salle de spectacle (MJC)
Tarif : 3 € - Contact CCAS : 04 67 18 35 91

Concert des élèves de musique de la MJC
Vendredi 27 - 19h - Salle de spectacle (MJC)

Concours de pétanque en souvenir à Chichou
Samedi 28 - 14h30 - Complexe sportif

Championat de France de tambourin en salle
Samedi 28 et dimanche 29 - Gymnase des Baux

FÉVRIER

Permanence mutuelle santé
Jeudi 2 - Hôtel de Ville

Pétanque concours tripelette
Samedi 4 - 9h - Complexe sportif

Fête de la soupe
Dégustation, concours, animations, spectacle...
Dimanche 5 - Boulevard du Riverain

Théâtre « le tour du monde en 80 jours »
Par la Cie de la Clémentine
Samedi 11 - 21h - Salle de spectacle (MJC)
Entrées : 8€ / 5€ - compagniedustrapontin.fr
www.helloasso.com/associations/compagnie-du-strapontin

Don du sang
Lundi 13 - Salle Jean Théron

Théâtre « Phèdre ! »
Par la Théâtre Molière de Sète
Mardi 14 - 20h30 - Foyer des Campagnes

CARNAVAL DE POUSSAN

Samedi 18 février Cérémonie d'ouverture
Foyer des Campagnes - 19h
Dimanche 19 Défilé des Motos de l'Espoir et des voitures anciennes
Départ du Complexe sportif des Baux - 11h
Dimanche 19 Cavalcade
Centre ville - 14h

Lundi 20
Bal costumé Enfants
Foyer des Campagnes - 18h

Bal costumé Adultes
Foyer des Campagnes - 21h30
Mardi 21
Branle de la chemise Enfants - Départ devant la Mairie - 18h
Danse du chevalet Enfants - Foyer des Campagnes
Branle de la chemise Adultes - Départ devant les Halles - 21h
Danse Folkrique et du chevalet Adultes - Foyer des Campagnes
Mercredi 22 Jugement de Paillasse et cérémonie de clôture
Foyer des Campagnes - 18h30

Après-midi dansants et musicaux (réservé à nos aînés)
Mardi 28 - 14h - Foyer des Campagnes
Tarif : 3 €/ 5 € - Contact CCAS : 04 67 18 35 91

MARS

21ème Rondes des pioches
Rando VTT
Dimanche 5 mars - 8h - Place de la Mairie
Contact ECP : 07 69 39 84 22

Théâtre « Le grand soir »
Par la Cie Les Bimborions
Vendredi 10 mars - 21h - Salle de spectacle (MJC)
Entrées : 8€ / 5€ - compagniedustrapontin.fr
www.helloasso.com/associations/compagnie-du-strapontin

Fête du timbre
Samedi 11, dimanche 12 mars - Foyer des campagnes

Loto
Loto de la paroisse
Dimanche 19 mars - Foyer des Campagnes

Pétanque
Concours en souvenir à Fito
Samedi 25 mars - 14h30 - Complexe sportif

Goûter vidéo (réservé à nos aînés)
Jeudi 30 - 14h30 - Salle de spectacle (MJC)
Tarif : 3 € - Contact CCAS : 04 67 18 35 91

AVRIL

Théâtre « Cahin Caha »
Par la Théâtre Molière de Sète
Samedi 1er avril - 20h30 - Foyer des Campagnes

Permanence mutuelle santé
Jeudi 6 avril - Hôtel de Ville

Pétanque concours tripelette
Jeudi 13 avril - 18h30 - Complexe sportif

Théâtre « Un grand cri d'amour »
Par la Cie Les Pas Sages À l'Acte
Samedi 15 avril - 21h - Salle de spectacle (MJC)
Entrées : 8€ / 5€ - compagniedustrapontin.fr
www.helloasso.com/associations/compagnie-du-strapontin

Don du sang
Lundi 17 avril - Salle Jean Théron

Après-midi dansants et musicaux (réservé à nos aînés)
Mardi 25 - 14h - Foyer des Campagnes
Tarif : 3 €/ 5 € - Contact CCAS : 04 67 18 35 91